

Mouer a Wiss

Prime pour services écosystémiques des zones humides et prairies riches en espèces

Le programme Klimabonus Mouer a Wiss du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité offre une prime aux propriétaires privés dont les terrains abritent des prairies ou zones humides protégées. Ce programme vise à renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique en incitant à une gestion durable des biotopes visés.

À qui s'adresse la prime ?

Tout propriétaire privé possédant des prairies ou zones humides répertoriées dans le cadastre des biotopes des milieux ouverts et situées en zone verte peut bénéficier de la prime, sous réserve d'un engagement de dix ans pour leur préservation ou amélioration.

Pour vérifier si votre parcelle comprend un biotope éligible, consultez geoportail.lu.

Le montant de la prime dépend de la surface admissible et est versé chaque année par l'État :

150 €/ha/an pour 0–25 ha
75 €/ha/an pour 25–50 ha
37,5 €/ha/an pour plus de 50 ha

Une majoration de 25 à 100 €/ha/an est prévue pour les surfaces situées en zone protégée.

Besoin de conseils ou d'aide pour la gestion ou la restauration de zones humides ou de prairies ?
Contactez la station biologique de votre région.

Les prairies riches en espèces offrent de nombreux bénéfices essentiels à la société

- Protection du sol
- Régulation du régime hydrique
- Protection contre l'érosion des sols
- Préservation de la biodiversité et d'un milieu de récréation voire de tourisme écologique
- Mise à disposition de zones refuge pour espèces rares ou menacées
- Absorption et stockage de carbone
- Garantie du maintien et du renforcement de la connectivité écologique

Procédure de demande

Les formulaires de demande sont disponibles sur guichet.lu. Le dossier est à transmettre à l'Administration de la nature et des forêts (ANF). Pour toute question, contactez l'ANF à l'adresse kbmw@anf.etat.lu.

La dénomination détaillée des biotopes éligibles est renseignée dans le règlement correspondant sur legilux.lu



Plus d'informations sur umwelt.lu

Mouër a Wiss

**Prime pour services écosystémiques des zones humides
et prairies riches en espèces**



Administration
de la nature et des forêts
Grand-Duché de Luxembourg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité